

# DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

## Séance du 10 mars 2026

Le 10 mars 2026, à 18 heures, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué le 25 février 2026, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes Val 81, sous la présidence de Monsieur Guy GAVALDA, Président.

### Membres présents :

M. VIGROUX Didier, Mme GAUSSERAND Dominique, Mme VIGROUX Myriam, M. GAVALDA Guy, M. NÈGRE Daniel, M. MIOT Bernard, M. ALMAYRAC Jean-Jacques, M. ASSIÉ Gilbert, Mme FABRE Delphine, M. PUEL Sébastien, M. ALBAR Eric, Mme BARRAU Françoise, Mme THOMAS Geneviève (jusqu'à la délibération n° 2026/18), M. RIVA Charles, Mme DELPERIE Laurence, Mme GOMEZ Ghislaine, M. ROUDIER Didier, M. LAGALY Jean-Philippe, M. PASTUREL Nicolas, Mme ROBERT Christine, M. IMBERT Joël, Mme DEYMIE Christine, Mme FRAYSSINET Emilie, M. TREMOLIERES Alain, Mme SOLIER Hélène, M. CRAYSSAC Claude.

### Membres représentés :

Mme BAYSSE Nicole (pouvoir à M. ASSIÉ Gilbert), Mme THOMAS Geneviève (pouvoir à Mme BARRAU Françoise à partir de la délibération n° 2026/19), Mme GUIBELIN Aude (pouvoir à Mme GOMEZ Ghislaine), Mme CHAZOTTES Fabienne (pouvoir à Mme FABRE Delphine), M. TARROUX Hervé (pouvoir à M. GAVALDA Guy), Mme VERGNES Nelly (pouvoir à Mme VIGROUX Myriam), M. BENEDET Jean-Pierre (pouvoir à Mme SOLIER Hélène).

### Membres excusés :

Mme LAVAL-BARBANCE Ghislaine, M. ANDREOLLO Bernard.

### Secrétaire de séance :

Mme VIGROUX Myriam.

## DELIBERATION N° 2026/20

### **Création d'un emploi permanent d'Ingénieur principal à temps complet avec effet au 1er avril 2026 dans le cadre d'un avancement de grade.**

Membres en exercice	34
Quorum	18
Membres présents	25
Membres représentés	7
Membres avec voix délibérative	32

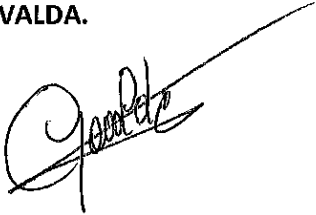
Monsieur le Président expose à l'Assemblée qu'un agent de la filière technique, actuellement Ingénieur à temps complet, remplit les conditions pour bénéficier d'un avancement au grade de d'Ingénieur principal, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2026.

En vue de la nomination de l'agent sur le grade d'avancement, Monsieur le Président propose de créer un emploi permanent d'Ingénieur principal à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve cette proposition. Il autorise en conséquence Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents à intervenir concernant ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président,  
Guy GAVALDA.



La Secrétaire de séance,  
Myriam VIGROUX.



Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le 19/03/2026
ID : 081-248100497-20260310-2026DEL20-DE